



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE VOIRIE, AVENUE DE LA REPUBLIQUE A VINCENNES - LOT 1 : VOIRIE, RESEAUX, DIVERS PASSE AVEC LA SOCIETE SNC EIFFAGE ROUTE IDF CENTRE**

**DÉCISION N° AU-18-208  
EN DATE DU 04 JUILLET 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4935 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Christophe BOISSIERE, 9<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°AU-17-240 en date du 17 juillet 2017 de signer le marché de travaux de voirie avenue de la République et du Docteur Lebel à Vincennes pour le Lot 1 : Voirie, Réseaux Divers (notifié le 11/08/2017) ;

**CONSIDÉRANT** la prise en compte de prestations imprévisibles lors de la passation du marché et de travaux d'adaptations techniques, esthétiques et fonctionnelles apparus nécessaires en cours de réalisation du chantier, entraînant l'ajustement de quantités prévues au détail quantitatif estimatif et l'introduction de nouveaux prix unitaires et / ou forfaitaires dans le bordereau de prix ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société SNC Eiffage route IDF / Centre, sise, 5, rue le Bois Cerdon – ZAC Le Bois Cerdon – 94 460 VALENTON, représentée par Monsieur Philippe Antoine, Directeur d'agences, l'avenant n°1 au marché de travaux de voirie avenue de la République et du Docteur Lebel à Vincennes pour le Lot 1 : Voirie, Réseaux Divers (VRD).

L'avenant n°1 en plus-value s'élève à 103 686,94 € HT (124 424,33 € TTC).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire chargé du cadre  
de vie, de la propreté et des  
déplacements,

**Signé**

**Christophe BOISSIERE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20180704-Imc1H5224H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 06/07/2018  
Date de Publication : 06/07/2018